



MARNE
 Bourron Marlotte

République Française
 Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 23		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
 Le :
 Et
 Publication ou notification du :

L'an 2025, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. GANDON Jean-Charles à Mme MOURICHON Véronique, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme LOTT Myriam

A été nommé(e) secrétaire : M. BREGERE-MAILLET Jean

CM2025_06 – Demande toutes subventions d'Etat 2025 pour le changement des menuiseries des bâtiments en location

Monsieur le Maire rappel qu'un Bilan Énergétique et Patrimoine a été réalisé par le SDESM sur la commune de Bourron-Marlotte afin de définir les priorités en termes de rénovation énergétique. Il a été effectué sur les années 2018 à 2020.

L'un des axes de réflexions porte notamment sur le changement des huisseries de différents bâtiments, dont trois logements locatifs.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention État en 2025.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Moyens financiers	Montant HT	Taux
État – (sélectionner conformément à la délibération) Toute subvention État (DETR, DSIL, FONDS VERT)	15 350,23 € Le montant se calcule par application du taux sur le montant HT de l'opération.	30,00 %
État – autre (préciser) envisagé <input type="checkbox"/> sollicité <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/>	€	%
Conseil Régional (préciser) envisagé <input type="checkbox"/> sollicité <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/>	€	%

.../... (suite de la délibération CM2025_06)

Conseil Départemental (préciser) envisagé <input type="checkbox"/> sollicité <input type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/>	€	%
Autres (préciser) Fonds de concours CAPF envisagé <input type="checkbox"/> sollicité <input checked="" type="checkbox"/> acquis <input type="checkbox"/>	17 908,60 €	35,00 %
Total aides publiques	33 258,82 € (à compléter)	65,00 % (à compléter)
Emprunts Banque des territoires <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>	€	%
Ressources propres	17 908,60 €	35,00 %
	51 167,42 € HT	100,00 %

Considérant que l'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Mars - Avril 2025
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : Mai 2025

Considérant que le coût prévisionnel est estimé à 51 167,42 € HT, soit 53 981,63 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal d'**approuver** :

- La réalisation du projet présenté, estimé à 51 167,42 € HT
- Le plan de financement exposé ci-dessus

Et d'**autoriser** Monsieur le Maire à solliciter une subvention État 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Jean BREGERE-MAILLET

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2025

Le Maire,
Vitor VALENTE

